



## PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE

### **2008 APPEL A CANDIDATURES**

Les candidats sont invités à se manifester dans le cadre de la session d'ouverture des **bourses pour la recherche sur le changement climatique en Afrique**. Le programme de bourses de recherche sur le changement climatique en Afrique (African Climate Change Fellowship Program - ACCFP) vise à appuyer les professionnels, chercheurs et étudiants en deuxième cycle Africains dans la mise en œuvre d'activités permettant de développer leurs capacités et connaissances sur l'adaptation au changement climatique en Afrique. Le Programme est conjointement géré par le Système d'analyse, de recherche et de formation concernant le changement au niveau mondial (global change SysTem for Analysis, Research and Training-START), l'Institut d'évaluation des ressources (Institute of Resource Assessment - IRA) de l'Université de Dar es Salaam et l'Académie Africaine des Sciences (AAS), avec le soutien financier du centre de recherche pour le développement international (CRDI) canadien.

Cet appel à candidatures s'étend aux chercheurs, scientifiques et académiciens travaillant dans des domaines liés au changement climatique et à l'adaptation au changement climatique *et aussi* aux professionnels et spécialistes qui ont de l'expérience et des responsabilités liés à la politique, la planification ou la gestion des ressources, secteurs, systèmes ou moyens de subsistance vulnérables au climat.

Une variété de types de bourses de recherche est offerte dans le but de soutenir les projets, la recherche et les autres activités qui permettent des avancées sur l'adaptation en Afrique. Les bourses de recherche ont une durée variant de 2 à 18 mois, et le montant accordé varie de 5 000 à 36 000 dollars, selon le type de bourse. L'éligibilité est restreinte aux citoyens des pays membres de l'Union Africain âgés de 40 ans ou moins.

La date à laquelle les bourses doivent commencer et se terminer est flexible ; il y a cependant certaines contraintes à respecter. Aucune bourse ne doit commencer avant le 15 janvier 2009, et toutes les bourses doivent être terminées au plus tard le 15 septembre 2010. Les bourses de recherche postdoctorale, qui peuvent durer jusqu'à 18 mois, doivent commencer au plus

tard le 15 mars 2009, avec une préférence pour une date de début le 15 février 2009 ou plus tôt.

Les instructions et directives pour la préparation et le dépôt d'une candidature pour une bourse de recherche ACCFP sont disponibles dans ce document. Les documents nécessaires au dépôt d'une candidature doivent être soumis au plus tard le **17 septembre 2008**.

## **1. DESCRIPTION DES BOURSES DE RECHERCHE**

L'ACCFP offre des bourses permettant aux boursiers de se rendre dans des institutions (« les Institutions Hôtes ») afin de mettre en œuvre un projet ou des activités qui augmenteront leurs connaissances, capacités et expérience pour le progrès de l'adaptation au changement climatique en Afrique. Lorsqu'ils seront dans l'Institution Hôte, les boursiers devront exécuter un projet conçu par eux même. Un large éventail de projets peut être appuyé, comme, par exemple : (i) apprendre ce que font les autres pour gérer les risques climatiques et s'adapter au changement climatique, comment ils évaluent et priorisent les risques climatiques, les pratiques actuelles de conception et de mise en œuvre des projets d'adaptation et les approches d'intégration de l'adaptation à l'établissement de programme et de politique ; (ii) entreprendre une recherche qui aide à la prise de décision par rapport à l'adaptation ; et/ou (iii) développer et mettre en œuvre des programmes d'étude qui intègrent le changement climatique et l'adaptation au changement climatique aux programmes de deuxième cycle. Après la bourse, on s'attend à ce que les boursiers retournent dans leur université ou chez leur employeur (les « Institutions d'Origine »), où ils joueront un rôle dans l'intégration de l'adaptation au changement climatique au travail de leur Institution d'Origine.

Quatre types de bourses de recherche sont disponibles: (1) Bourses de recherche en politique ; (2) Bourses de recherche doctorale ; (3) Bourses de recherche postdoctorale ; et (4) Bourses d'enseignement. Une description de chaque bourse est fournie ci-dessous.

**(1) Les bourses de recherche en politique** seront offertes à environ 24 candidats en début ou milieu de carrière, résidant en Afrique et travaillant actuellement dans des organisations qui jouent un rôle ou ont le potentiel d'influencer les politiques et la prise de décision dans les secteurs vulnérables au climat en Afrique. Les boursiers recevront une allocation qui leur permettra d'aller dans une institution hôte appropriée pour participer à des activités et réaliser un projet de leur propre conception, qui les préparera à améliorer la gestion des risques climatiques et de l'adaptation au changement climatique, et à former et communiquer des positions et politiques sur le changement climatique. Les bourses de recherche en politique ont une durée de 6 mois maximum.

**(2) Les bourses de recherche doctorale** seront offertes à 12 candidats qui étudient dans un programme doctoral et qui mènent des recherches liées aux risques du changement climatique et à l'adaptation dans une université Africaine. Les boursiers doctoraux recevront une allocation qui leur permettra d'aller dans une institution hôte appropriée pour une formation sur les méthodes innovantes,

les modèles et les outils analytiques ; pour participer à une recherche dirigée ; et/ou pour accéder à des données, modèles ou outils qui augmenteront leurs capacités en tant que chercheur et amélioreront significativement la qualité et la valeur de leur dissertation. Le projet devra être conçu de manière à compléter la formation et l'enseignement reçu par l'institution dont dépend le boursier (cad son université). Cette institution, et non l'institution hôte, délivrera le doctorat. Les bourses doctorales ont une durée de 12 mois maximum.

**(3) Les bourses de recherche postdoctorale** seront offertes à environ 15 doctorants Africains étudiant dans des domaines liés au changement climatique et à l'adaptation au changement climatique. L'objectif des bourses de recherche postdoctorale est de permettre aux bénéficiaires de participer à des recherches, d'enseigner sous la supervision d'un conseiller et de devenir des chercheurs plus productifs et des enseignants dans les domaines qui contribuent à une gestion du changement climatique et de l'adaptation au changement climatique améliorée. Les boursiers postdoctoraux recevront une allocation qui leur permettra d'aller dans une institution appropriée pour travailler avec des chercheurs/enseignants hautement qualifiés sur un problème bien défini. Les boursiers postdoctoraux guideront et aideront également à la supervision d'autres boursiers ACCFP placés dans leur Institution Hôte. Les bourses de recherche postdoctorale peuvent durer jusqu'à 18 mois.

**(4) Les bourses d'enseignement** seront offertes à environ 10 spécialistes des universités Africaines. L'objectif des bourses d'enseignement est de permettre aux bénéficiaires de développer et mettre en œuvre de nouveaux cours de Master sur des thèmes liés au changement climatique ou d'intégrer les thèmes de changement climatique aux cours existants. La priorité sera donnée à la conception et au développement de cours interdisciplinaires et à ceux qui correspondent logiquement et ajoutent de la valeur aux programmes existants de Master. Les bourses d'enseignement offriront une allocation qui permettra aux spécialistes de développer de nouveaux cours en se rendant, par exemple, dans d'autres institutions d'enseignement ; en amenant des spécialistes autres que ceux de l'université du boursier à collaborer aux programmes d'étude et/ou à être des maîtres de conférence invités ; de former ; d'acquérir des matériaux pédagogiques ; d'obtenir un congé de formation ; et d'appuyer les aide-enseignants. Les bourses doctorales ont une durée de 2 mois maximum.

## **2. ADMISSIBILITE ET CRITERES DE SELECTION**

Les candidatures aux bourses de recherche seront étudiées en fonction de **critères d'éligibilité** définis pour la participation au programme de bourses de recherche sur le changement climatique en Afrique (ACCFP). Les candidatures admissibles seront alors évaluées par l'ACCFP en fonction de **critères de sélection**. L'éligibilité et les critères de sélection sont décrits ci-dessous.

Les candidatures hautement notées seront sélectionnées par l'ACCFP en tant qu'éventuels bénéficiaires des allocations de bourse. Ces candidatures seront alors envoyées au Institution(s) Hôtes pertinentes pour évaluation. Les candidats doivent être acceptés à la fois par l'ACCFP et l'Institution Hôte pour bénéficier d'une allocation. Les Institutions Hôtes pourront utiliser des critères différents ou complémentaires de ceux listés ci-dessous pour leur évaluation (par exemple la

pertinence de la proposition par rapport aux intérêts spécifiques des Hôtes, la disponibilité d'un superviseur avec l'expertise appropriée pour un candidat particulier).

### **Critères d'éligibilité**

Pour être éligible à une allocation, les candidats à une bourse de recherche doivent remplir les critères généraux applicables à tous les types de bourse, et également aux critères spécifiques au type de bourse pour lequel une candidature est déposée.

#### ***Critères généraux d'éligibilité:***

Tous les candidats aux bourses de recherche doivent remplir les critères généraux d'éligibilité :

1. Les candidats doivent être citoyens d'un état membre de l'Union Africaine;
2. Les candidats doivent être âgés de 40 ans ou moins au 31 Septembre 2008 ;
3. Le projet envisagé de bourse de recherche ainsi que les activités doivent être clairement liés et susceptibles de faire progresser l'adaptation au changement climatique en Afrique ; et
4. les candidatures doivent être complètes et reçues avant ou le jour même de la date limite.

#### ***Critères spécifiques à chaque type de bourse:***

En plus des critères généraux d'éligibilité, les critères suivants s'appliquent aux différents types de bourse :

##### Boursiers de recherche en politique:

1. Le candidat doit avoir une maîtrise **OU** le baccalauréat, plus deux années ou plus d'expérience professionnelle en lien avec la politique, la planification ou la gestion des ressources, secteurs, systèmes ou moyens de subsistance vulnérables au climat.
2. Le candidat est actuellement employé ou activement et significativement impliqué dans une institution en Afrique qui joue un rôle important (actif ou potentiel) dans la politique, la planification ou la gestion des ressources, secteurs, systèmes ou moyens de subsistance vulnérables au climat.
3. Un *Formulaire d'Appui Institutionnel* signé (document qui fait partie des documents de candidature – voir section 5) confirmant l'engagement formel de l'Institution du candidat par rapport à la participation du candidat au Programme, et son engagement à impliquer le candidat au travail relatif à l'adaptation au changement climatique après la bourse, doit être soumis.

##### Boursiers en recherche doctorale.

1. Le candidat doit être inscrit dans un programme de troisième cycle dans une université Africaine ;

2. Le candidat doit avoir défendu sa proposition de mémoire avec succès et doit activement travailler sur cette recherche au moment du dépôt de sa candidature ;
3. Les recherches pour son mémoire doivent être clairement liées aux risques de changement climatiques et à l'adaptation.
4. Le projet de bourse de recherche envisagé ainsi que les activités doivent concorder avec les recherches de mémoire du candidat, de manière à ce qu'ils améliorent la qualité scientifique de la recherche et l'utilité de la recherche pour l'adaptation au changement climatique.
5. Les bourses doivent être utilisées dans une Institution Hôte différente de l'université du candidat (cad que les bourses ne doivent pas être utilisées pour soutenir le travail effectué à l'université dans laquelle le candidat obtiendra son doctorat).
6. Un *Formulaire d'Appui Institutionnel* signé (document qui fait partie des documents de candidature – voir section 5) confirmant l'engagement formel de l'Institution du candidat par rapport à la participation du candidat dans le Programme, et son engagement à impliquer le candidat au travail relatif à l'adaptation au changement climatique après la bourse doit être soumis.

#### Boursiers en recherche postdoctorale

1. Le candidat doit avoir achevé son doctorat au 31 septembre 2008;
2. Le candidat doit avoir effectué des recherches ou travaillé professionnellement sur des questions liées aux risques du changement climatique et à l'adaptation ; et
3. Le candidat doit accepter d'aider à la supervision et au conseil des boursiers de recherche en politique, en recherche doctorale et des boursiers d'enseignement qui seront placés dans la même Institution Hôte.

**Note:** les boursiers en recherche postdoctorale ne sont pas obligés de soumettre un *Formulaire d'Appui Institutionnel* avec leur candidature ; cependant ils sont encouragés à le faire si cela s'avère pertinent par rapport à leur situation (par exemple s'il existe une Institution dans laquelle ils envisagent de retourner après la bourse ; s'ils sont liés à une institution pour laquelle ils ont été aide-enseignant, assistant conférencier, etc. et si cette institution est prête à les soutenir pendant leur bourse, comme cela est indiqué dans le Formulaire). Les candidats à une bourse en recherche postdoctorale, particulièrement ceux qui ne soumettent pas un *Formulaire de Institutionnel*, doivent clairement décrire dans leur candidature, leurs projets futurs qui leur permettront de contribuer à l'adaptation au changement climatique en Afrique.

#### Boursiers à l'enseignement

1. Le candidat doit être employé en temps que membre auxiliaire ou régulier du corps professoral dans une université Africaine et doit avoir enseigné au moins un cours de deuxième cycle au cours des deux dernières années ;
2. Le projet de bourse de recherche envisagé et les activités résulteront en l'enseignement d'un ou plusieurs nouveaux cours liés aux risques de changement climatique et à l'adaptation, dans un programme de Master ou de doctorat, dans l'Institution dans laquelle le boursier est inscrit. Cela

pourra également résulter en la révision substantielle d'un ou de plusieurs cours de deuxième cycle existants qui comprendra de nouveaux matériaux sur les risques liés au changement climatique et à l'adaptation ; et

3. Un *Formulaire d'Appui Institutionnel* signé (document qui fait partie des documents de candidature – voir section 5) confirmant l'engagement formel de l'Institution du candidat par rapport à la participation du candidat dans le Programme, et son engagement à impliquer le candidat au travail relatif à l'adaptation au changement climatique après la bourse doit être soumis.

**Note:** les boursiers d'enseignement ne doivent pas nécessairement avoir une Institution Hôte formelle pour leurs projets de bourse puisque, étant donné la nature des bourses d'enseignement ACCFP, tous les boursiers ne doivent pas se rendre dans une institution pour la mise en œuvre de leur projet. Si les activités proposées de la bourse nécessitent de se rendre dans une autre institution, une lettre du collaborateur basé dans l'Institution Hôte devra être incluse aux autres documents de candidature.

### **Critères de sélection**

Les candidatures remplissant les exigences présentées plus haut seront évaluées par l'ACCFP et s'appuieront sur les critères listés ci-dessous. La pondération de chaque critère est présentée entre parenthèses.

- **Qualité du projet et des activités proposés pour la bourse.** Les objectifs du projet de bourse sont-ils clairement exposés, sont-ils ambitieux et envisageables, et sont-ils appropriés au Programme de Bourses de Recherche sur le Changement Climatique en Afrique ? Les activités spécifiques sont-elles clairement décrites, sont-elles appropriées et suffisantes à la réalisation des objectifs, et sont-elles bien planifiées ? Les méthodes sont-elles claires, appropriées et envisageables ? Le projet est-il innovant ? (20%)
- **Potentiel pour faire progresser l'adaptation au changement climatique.** L'utilisation de la bourse est-elle susceptible de faire progresser l'adaptation au changement climatique en Afrique en augmentant la connaissance scientifique par exemple, en développant la prise de conscience sur ces questions, en diffusant des connaissances, en impliquant des personnes intéressées, en soutenant la prise de décision ou en appliquant les connaissances à la prise de décision ? Le projet de bourse bénéficiera-t-il aux populations vulnérables comme les pauvres, les femmes, les groupes d'autosuffisance qui dépendent de ressources vulnérables au climat, et les populations des pays les moins développés ? (20%)
- **Qualifications et capacités du candidat.** Le candidat a-t-il une formation et/ou une expérience professionnelle permettant le succès du projet de bourse et des activités envisagés ? Les activités passées et les réalisations du candidat indiquent-elles un engagement vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique et une forte vraisemblance pour faire progresser l'adaptation au changement climatique dans son Institution ? La proposition écrite démontre-t-elle des connaissances sur les sujets pertinents de celle-ci et de bonnes capacités de rédaction et de communication ? Pour les boursiers en recherche postdoctorale, le

candidat a-t-il les capacités pour superviser et guider des boursiers en politique ou en recherche doctorale ? (20%)

- **Pertinence de l'Institution Hôte proposée.** La sélection de la/des Institution(s) Hôte(s) est-elle clairement expliquée et soutenue de manière adéquate ? Les Institutions Hôtes proposées ont-elles les capacités et les infrastructures nécessaires au soutien des candidats aux bourses et facilitent-elles le succès du projet de bourse et des activités ? (10%)
- **Avantages pour les Institutions d'Origine et Hôtes.** Y a-t-il des avantages clairement identifiables pour les Institutions d'Origine et Hôtes ? Le projet de bourse contribue-t-il à un meilleur engagement des Institutions d'Origine et Hôtes dans les questions d'adaptation au changement climatique ? Le projet de bourse va-t-il créer ou renforcer les liens entre les Institutions d'Origine et Hôtes ? (10%)
- **Amélioration des capacités dans les pays et régions mal desservis.** La bourse contribuera-t-elle au développement des capacités dans les pays et régions d'Afrique qui bénéficient peu de la science sur le changement climatique, du renforcement des capacités et des programmes d'adaptation (par ex. l'Afrique Centrale et les pays les moins développés) ? (10%)
- **Adéquation avec le budget requis.** Le budget est-il conforme au montant maximum de l'allocation pour le type de bourse demandé ? Toutes les lignes budgétaires sont-elles clairement expliquées, pertinentes par rapport au travail proposé et appropriées en terme de montant ? (10%)

En plus des critères ci-dessus, nous allons également faire en sorte d'atteindre un équilibre entre hommes et femmes ainsi qu'un équilibre géographique parmi les candidats sélectionnés pour les allocations de bourse, d'avoir un mélange de disciplines et d'expérience professionnelle, d'inclure des boursiers travaillant dans des secteurs/systèmes critiques (par ex. l'eau ; l'agriculture et la nutrition ; les moyens de subsistance urbains et ruraux ; l'écosystème ; les biens et services ; la biodiversité ; la santé humaine ; les risques naturels ; la politique environnementale ; et la modélisation, l'étude des phénomènes de sous échelle et la prédiction climatique), et de faire en sorte de rapprocher les boursiers et les Institutions Hôtes et Recommandées.

### **3. INSTITUTIONS HOTES**

Dans leurs candidatures, les boursiers devront identifier et classer jusqu'à trois (3) Institutions Hôtes qui conviennent et dans lesquelles ils souhaitent réaliser les projets et activités qu'ils proposent. Afin de faciliter ce processus, l'ACCFP a identifié un petit nombre d'Institutions Hôtes Recommandées qui ont les capacités nécessaires et qui s'engagent à offrir des expériences de valeur aux boursiers dans une grande variété de domaines. Ces institutions ont également exprimé le désir d'accueillir des boursiers et d'offrir une supervision appropriée. Idéalement, le Programme souhaiterait placer de nombreux boursiers dans chacune de ces Institutions Hôtes Recommandées de manière à offrir des opportunités de synergie et à encourager le développement de relations durables entre les Institutions d'Origine, les Institutions Hôtes et le Programme.

Onze institutions Africaines ont été identifiées en tant qu'Institutions Hôtes Recommandées pour la première série de boursiers ACCFP (*présentées alphabétiquement*):

1. **Center for International Forestry Research (CIFOR),**  
*Bureaux régionaux pour l'Afrique occidentale et centrale– Burkina Faso et Cameroun*
2. **Egerton University,**  
*Kenya*
3. **Institute of Resource Assessment (IRA), University of Dar es Salaam,**  
*Tanzanie*
4. **International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT),**  
*Région Afrique Centrale et de l'Ouest – Mali et Niger*
5. **Makerere University,**  
*Ouganda*
6. **Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS),**  
*Tunisie*
7. **University Cadi Ayyad,**  
*Maroc*
8. **University of Capetown,**  
*Afrique du Sud*
9. **University Cheikh Anta Diop,**  
*Sénégal*
10. **University of Ghana,**  
*Ghana*
11. **University of Kwazulu Natal,**  
*Afrique du Sud*

Toutes les Institutions Hôtes Recommandées sont désireuses d'accueillir tous les types de boursiers ACCFP (cad politique, doctoral, postdoctoral et enseignement).

Les candidats ACCFP sont autorisés à proposer des institutions alternatives dans lesquelles ils aimeraient travailler dans le cadre de leur bourse. La priorité sera donnée aux candidatures qui proposent un projet qui sera réalisé dans l'une des institutions recommandées, mais le Programme est également désireux de travailler avec d'autres institutions qui sont davantage appropriées, selon le candidat, pour la supervision des activités proposées. Ces institutions seront examinées en utilisant les mêmes critères que ceux utilisés pour les institutions hôtes sélectionnées présentés ci-dessus.

Pour en savoir plus sur chaque Institution Hôte Recommandée et sur les opportunités qu'elles offrent, les candidats sont encouragés à prendre connaissance d'une proposition de chaque institution qui décrit ses capacités et son engagement à être un Hôte Recommandé. Voir ses propositions peut aider

les candidats à identifier les Institutions Hôtes qui correspondent le plus à leurs besoins et qui développent des idées de bourse. Les contacts de chaque institution sont également disponibles si les candidats souhaitent obtenir des informations additionnelles.

Les propositions des Hôtes Recommandés sont disponibles et peuvent être téléchargées sur le site Internet du Secrétariat Panafricain START à l'adresse suivante :

<http://accfp.pass-africa.org>

Merci de noter que le Comité de Direction d'ACCFP approuvera la sélection finale de toutes les Institutions Hôtes.

#### **4. APPUI FINANCIER**

Les montants maximum des allocations et la durée de chaque type de bourse sont les suivants :

- **Bourses de recherche postdoctorale** - 36,000 USD pour une bourse de 18 mois
- **Bourses de recherche doctorale** – 16,500 USD pour une bourse de 12 mois
- **Bourses de recherche en politique**: 8,000 USD pour une bourse de 6 mois
- **Bourses d'enseignement**: 5,000 USD pour un bourse de 2 mois

Les allocations doivent être utilisées pour couvrir les dépenses de mise en œuvre du projet (comme indiqué dans la Proposition de Bourse du candidat) et les frais de séjour et de transport pour se rendre à l'Institution Hôte (voyage aller-retour en classe économie). Tous les coûts institutionnels directs résultant de la bourse et de ses activités (par ex., les frais d'inscription aux cours) doivent également être payés grâce à l'allocation, comme cela a été négocié avec le Programme.

Les candidats sont appelés à soumettre un budget prévisionnel dans leur candidature.

#### **5. INSTRUCTIONS POUR LE DEPOT DES CANDIDATURES ET DATE LIMITE**

Merci de lire attentivement cet appel à candidatures ainsi que les critères d'éligibilité afin de décider s'ils s'appliquent à vous. Si vous avez des questions, merci de contacter le Secrétariat Panafricain de START (PASS) à l'adresse suivante : [pass@ira.udsm.ac.tz](mailto:pass@ira.udsm.ac.tz) ou l'Académie Africaine des Sciences (AAS) à l'adresse suivante : [p.jeconiah@aasciences.org](mailto:p.jeconiah@aasciences.org).

Les candidatures ne seront considérées comme étant complètes que lorsque **tous** les documents requis auront été reçus par le Secrétariat Panafricain de START. Les listes ci-dessous décrivent les documents requis pour chaque type de bourse :

Bourses de recherche en politique :

- \_\_\_ Formulaire de candidature
- \_\_\_ Formulaire d'Appui Institutionnel
- \_\_\_ Deux (2) formulaires de référence professionnelle
- \_\_\_ Lettre d'appui de l'Institution Hôte (*si l'institution préférée n'est pas dans la liste recommandée*)

Bourses en recherche doctorale:

- \_\_\_ Formulaire de candidature
- \_\_\_ Formulaire d'Appui Institutionnel
- \_\_\_ Deux (2) formulaires de référence professionnelle
- \_\_\_ Relevés de notes universitaires
- \_\_\_ Lettre d'appui de l'Institution Hôte (*si l'institution préférée n'est pas dans la liste recommandée*)

Bourses en recherche postdoctorale:

- \_\_\_ Formulaire de candidature
- \_\_\_ Deux (2) formulaires de référence professionnelle
- \_\_\_ Copie de l'attestation de doctorat
- \_\_\_ Formulaire d'appui institutionnel (*optionnel*)
- \_\_\_ Lettre d'appui de l'Institution Hôte (*si l'institution préférée n'est pas dans la liste recommandée*)

Bourses d'enseignement :

- \_\_\_ Formulaire de candidature
- \_\_\_ Formulaire d'appui institutionnel
- \_\_\_ Deux (2) formulaires de référence professionnelle
- \_\_\_ Lettre d'un Collaborateur de l'institution qui sera visitée (*lorsque cela s'applique*)

Les **formulaire de candidature, d'appui institutionnel et de référence professionnelle** sont disponibles et peuvent être téléchargés sur le site Internet du Secrétariat Panafricain START à l'adresse suivante :

<http://accfp.pass-africa.org>

**Tous les documents requis pour déposer une candidature sont disponibles en anglais et en français, et les formulaires de candidature doivent être remplis et soumis soit en anglais, soit en français.**

Les candidats doivent télécharger et compléter le **formulaire de candidature ACCFP**. Merci de respecter les restrictions de nombre de mots. Si cela n'est pas respecté, cela sera interprété comme un manque de capacité à identifier l'information essentielle et à écrire de manière concise, et ne sera pas jugé favorablement dans l'étude de la candidature. Le **formulaire d'appui institutionnel** doit être rempli par un représentant approprié de l'Institution d'Origine du candidat et doit être envoyé par l'Institution d'Origine (et non par le candidat) directement au Secrétariat Panafricain de START. Chacun des deux référents doit compléter le **Formulaire d'Appui Institutionnel** et l'envoyer directement au Secrétariat Panafricain START. Il est important de noter qu'il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que son Institution d'Origine ainsi que les deux référents ont complété et envoyé les formulaires appropriés au nom du candidat, avant la date limite.

Tous les documents doivent être envoyés par mail au Secrétariat Panafricain START à l'adresse suivante [pass@ira.udsm.ac.tz](mailto:pass@ira.udsm.ac.tz). Le nom du formulaire concerné ainsi que le nom de famille du candidat doivent apparaître dans l'objet de tous les emails.

Tous les documents doivent être reçus par le Secrétariat Panafricain de START au plus tard le **17 septembre 2008**. Les candidatures incomplètes ou reçues après la date limite ne seront pas étudiées. Les candidats sont encouragés à envoyer tous les documents nécessaires le plus tôt possible.

Une fois le processus de sélection terminé, tous les candidats seront informés des décisions d'allocation prises par les organisateurs du Programme. Il est prévu que le processus de sélection s'achève d'ici le 31 octobre 2008.

## **6. CONTACTS**

Pour plus d'information à propos d'ACCFP et de cet appel à candidatures, merci de contacter Dr. Richard Kangalawe ([kangalawe@ira.udsm.ac.tz](mailto:kangalawe@ira.udsm.ac.tz)) ou Mme Madaka Tumbo ([madaka.tumbo@ira.udsm.ac.tz](mailto:madaka.tumbo@ira.udsm.ac.tz)) du Secrétariat Panafricain de START (situé à l'IRA-Université de Dar es Salaam) ou Mme Patriciah Jeconiah ([p.jeconiah@aasciences.org](mailto:p.jeconiah@aasciences.org)) de l'Académie Africaine des Sciences.